

Reférendum contre
la loi sur l'énergie!
Feuille de signatures en annexe

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Joyeuses fêtes!



Nous n'avons jusqu'ici pas reçu suffisamment de signatures. Nous vous prions donc dès que possible de signer et nous renvoyer la feuille de signature ci-jointe. Si c'est déjà fait, n'hésitez pas à faire signer vos proches lors d'apéros de fin d'année ou repas de famille. Il vous suffit ensuite de mettre la feuille dans la boîte postale la plus proche. Merci.

L'UDC dans les médias suisses

Le mot du président



Continuez à récolter des signatures contre la loi sur l'énergie!

Chers membres de l'UDC,

Si nous ne combattons pas la loi sur l'énergie, les prix de l'électricité, de l'essence et du mazout augmenteront ces prochaines années. Sont particulièrement concernées ici les zones rurales, les familles, les PME et les exploitations agricoles, sans oublier les locataires. Il faut en effet s'attendre à des coûts exorbitants si les mesures prévues passent: environ Fr. 3200.- par famille et par année! Et pour que nous puissions voter sur ce projet, nous devons récolter 50'000 signatures d'ici la fin de l'année.

Etant donné que nous n'avons pas encore rassemblé suffisamment de signatures, nous vous demandons instamment de signer le plus rapidement possible la feuille ci-jointe ou, si vous l'avez déjà fait, de la présenter à vos proches et à vos amis pour qu'ils y apposent leur signature, puis de la mettre dans la boîte aux lettres la plus proche!

Deux à trois signatures ne représentent que peu d'effort en soi, mais quel résultat à la clé! Nous vous remercions vivement, en particulier celles et ceux d'entre vous qui ont déjà travaillé d'arrache-pied à la récolte des signatures.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année dans la chaleur de vos foyers et formulons tous nos vœux pour la nouvelle année, en particulier une bonne santé. Je me réjouis quant à moi de continuer à travailler avec vous. L'UDC aura l'an prochain plus que jamais besoin de vous pour faire face aux échéances importantes qui attendent notre pays. Un grand merci pour votre soutien!

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Près de 200 personnes ont participé au traditionnel repas annuel du Groupe le 7 décembre. Parmi les participants se trouvaient le nouveau président du Conseil national Jürg Stahl, ainsi que les conseillers fédéraux actuels et anciens.



Le conseiller national Felix Müri a une nouvelle fois parfaitement organisé la journée.



Le nouveau président du Conseil national Jürg Stahl a reçu son sac de Saint-Nicolas ainsi que des verges afin de mettre de l'ordre si nécessaire au sein de la grande Chambre.



Le président du Groupe Adrian Amstutz a remercié le président du Conseil national et les conseillers fédéraux. Ici avec le ministre des finances Ueli Maurer.



Ça discute sécurité entre Guy Parmelin, chef du DDPS et le conseiller national Beat Arnold.



Adrian Amstutz en discussion avec l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi.



Près de 200 personnes ont participé au repas qui a eu lieu pour la première fois au Kursaal à Berne.

Pour les PME suisses – OUI à la réforme de l'imposition

Les citoyennes et les citoyens de notre pays veulent travailler et avoir des emplois avec des perspectives d'avenir. Nos jeunes veulent investir dans leur formation et réussir leur entrée sur le marché du travail. Et nos PME veulent répondre aux demandes et vendre des prestations et des produits. Pour que la Suisse continue à l'avenir à faire partie des pays les plus innovants et les plus concurrentiels, nous devons être bien armés sur le plan international. Et c'est justement ce que nous faisons avec la réforme de l'imposition des entreprises III, sur laquelle nous sommes appelés à voter le 12 février 2017.

En acceptant la réforme de l'imposition proposée, nous faisons en sorte que la Suisse continue à être une place économique attractive pour les petites et les grandes entreprises. Or, il faut une réforme dans ce domaine, personne ne le conteste. Aujourd'hui, certaines entreprises profitent de règles particulières qui imposent à des taux plus bas les bénéfices réalisés à l'étranger. Avec la réforme proposée, toutes les entreprises seront imposées au même taux. Voilà qui mettra sur le même pied d'égalité les PME suisses et les entreprises internationales. Quant aux grandes entreprises, elles devront en principe payer davantage d'impôts à l'avenir.

De toute première importance pour les PME

Les PME dépendent d'une place économique suisse attractive. Une place économique qui va vers l'avant et qui entend également attirer les grandes entreprises internationales. Les PME entretiennent des relations étroites avec ces dernières. Les grandes entreprises sont en effet des clients importants et s'approvisionnent chez des fournisseurs de l'artisanat. La réforme de l'imposition est importante pour les emplois, les innovations et le bien-être. C'est pourquoi les PME y sont particulièrement intéressées. A cela s'ajoute le fait que si les impôts bais-

Que se passerait-il en cas de non ?

Les statuts particuliers devraient être abolis, mais sans mesures d'accompagnement :

- ❌ Des pertes fiscales de 5 milliards de francs seraient probables.
- ❌ Plus de 150'000 emplois seraient directement menacés.
- ❌ La Suisse perdrait sa compétitivité.
- ❌ La Suisse se priverait inutilement d'outils fiscaux largement pratiqués à l'international.

Les adversaires de la réforme n'ont aucun plan B. Rejeter la RIE III aurait pour effet de mettre des emplois en péril et de grever encore plus lourdement les caisses des cantons et de leurs communes.

sent dans certains cantons, les entreprises qui étaient privilégiées jusqu'ici en profiteront peu, les principales bénéficiaires étant les PME.

La décision coule donc de source: aller aux urnes le 12 février 2017 et y glisser un OUI clair et net à la réforme de l'imposition des entreprises RIE III! Un OUI qui traduira notre

attachement à la place économique qu'est la Suisse et la renforcera ainsi que les PME, qui forment l'épine dorsale de notre économie nationale.

Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !



12 février 2017
reformefiscale-oui.ch

Réforme fiscale **Oui**

Jean-François Rime, conseiller national
et président de l'Union suisse des arts et
métiers (usam), Bulle (FR)



Droit du sol, l'ultime but

A force de persévérance, n'importe qui peut parvenir à déplacer une montagne. A l'évidence, le Parti socialiste a fait sien cet adage chinois au sujet du bradage du passeport suisse. Les camarades reviennent avec un texte visant à octroyer la nationalité suisse à toute personne dont parents et grands-parents pourraient attester de liens avec notre pays.

Sous le titre séducteur "La Suisse doit reconnaître ses enfants", c'est bien une nouvelle étape en vue du droit du sol tant voulu par la gauche qui nous est proposée. Le texte prévoit la naturalisation facilitée des étrangers de la 3^{ème} génération, à savoir les requérants dont grands-parents et parents peuvent justifier des liens étroits avec notre pays. Comme l'a relevé la conseillère nationale vaudoise Ada Marra, à l'origine du texte, à la tribune du Conseil national le 27 septembre dernier : *"Le vrai changement de cette loi, c'est que celui qui demande la naturalisation ne doit plus prouver qu'il est intégré, puisqu'il est considéré comme intégré de facto. En cas de doute, les communes peuvent intervenir par voie de recours"*.

L'intégration ne serait plus une condition

Exemple pratique, les élèves de Therwil (BL) qui refusent de serrer la main de leurs enseignantes ont un père établi en Suisse. L'intéressé prêche au sein de la mosquée du Roi Faysal à Bâle, établissement visité par la police à l'heure même où Ada Marra s'exprimait à Berne. Eduqués par pareil personnage, les jeunes gens auront un jour eux-mêmes des enfants qui seront dits de la 3^{ème} génération. On postulera dès lors qu'ils sont intégrés, ce qui leur vaudra le passeport suisse.

Oui, avec cette nouveauté, l'intégration n'est plus une condition préalable mais un présupposé qui n'a pas à être remis en cause.



Le passeport suisse n'a jamais été aussi facile à obtenir qu'aujourd'hui. L'an dernier, le nombre de naturalisations a augmenté de près d'un quart. Ce sont au total 40'700 étrangers qui ont obtenu la nationalité suisse.

Perte de nos valeurs

Depuis fort longtemps, la gauche milite pour faire de la naturalisation un simple acte administratif en supprimant une à une les conditions à remplir pour obtenir le passeport suisse. Il s'agit ici d'une nouvelle étape qui s'attaque cette fois au principe d'intégration qui postule que pour être admis au sein de la communauté nationale, il faut y être intégré. C'est loin d'être le cas pour bon nombre de requérants qui défendent une vision de la société diamétralement opposée à notre propre conception du vivre ensemble. Revenons à l'auteure du texte qui évoquait en 2014 le soi-disant terrorisme religieux, ajoutant constater que les mouvements religieux sont des lieux d'intégration.

Soutenir le texte, c'est partager les valeurs d'une femme qui estime que le terrorisme religieux n'existe pas et que

les mosquées salafistes sont des lieux d'intégration. Le djihad, la lapidation des femmes adultères, le massacre des homosexuels, des apostats, la burqa, la charia bientôt valeurs helvétiques ?

Non merci, Madame Marra.



Céline Amaudruz, conseillère nationale, et vice-présidente de l'UDC Suisse, Genève (GE)

Pour une Suisse compétitive et des emplois préservés

La réforme

- + renforce la place industrielle
- + préserve les emplois
- + renforce les cantons et le fédéralisme
- + préserve les recettes fiscales
- + favorise la prospérité de tous



Magdalena Martullo-Blocher
Cheffe d'entreprise,
conseillère nationale

« La réforme de l'imposition des entreprises protège nos emplois, nos recettes fiscales et la prospérité de la Suisse. »

www.reformefiscale-oui.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

RÉFÉRENDUM contre la loi sur l'énergie



Finis les vacances ?

+3'200 Fr.
coûts suppl./an
par famille

Signez maintenant!

NON à la ruineuse loi sur l'énergie ! www.loi-energie-non.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, parlament.ch, Staatskanzlei Kanton Zürich.

Oui à FORTA – Oui au désembouteillage

Le 12 février 2017, nous voterons sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Le Conseil fédéral et le Parlement l'ont approuvée. Le but est le financement à long terme des routes nationales, l'élimination des goulets d'étranglement sur les routes les plus importantes et le soutien financier de projets portant sur le trafic d'agglomération.

FORTA assure le financement pour l'aménagement, le fonctionnement et l'entretien de nos routes. Etant donné que le rail dispose déjà d'un tel fonds avec le FAIF, la création d'un fonds pour les routes est clairement soutenu au niveau politique. Nous mettons ainsi sur le même pied d'égalité la route et le rail.

De plus en plus de bouchons en raison de la mobilité croissante et de l'immigration

Celui ou celle qui circule sur une route, qu'il soit conducteur de voiture, de camion, de moto ou de vélo, perçoit au quotidien que le trafic a énormément augmenté ces dernières années. Les heures de bouchons augmentent chaque année. Depuis 2009, les embouteillages ont même doublé sur nos autoroutes. Et les colonnes de voitures ne cessent de s'allonger dans les villes et les agglomérations. Personne ne conteste qu'il faut impérativement et rapidement investir dans les routes nationales ainsi que dans les routes cantonales. FORTA devrait donc permettre d'assurer le financement afin de terminer le réseau de routes nationales, d'éliminer les goulets d'étranglement et réaliser des projets de routes importants. La création de ce fonds de financement des routes permettra ainsi à la Confédération de garantir le financement à long terme du développement des infrastructures.

De l'argent des usagers de la route pour les usagers de la route

Le fonds est notamment financé par

des recettes à affectation obligatoire tirées de l'impôt sur les automobiles. Actuellement, les recettes d'un montant de quelque 400 millions proviennent de la caisse générale de la Confédération. Tous ces millions finissent désormais dans les caisses du FORTA et profiteront ainsi vraiment aux usagers de la route.



gers de la route. A cela s'ajoutent une partie de l'impôt sur les huiles minérales (environ 10 pour cent de plus qu'actuellement) ainsi que les recettes provenant de la vignette autoroutière.

Le seul bémol à relever est une augmentation de l'impôt sur les huiles minérales, qui s'en trouve majoré de 4 centimes par litre, augmentation que l'UDC n'a pas pu empêcher.

Cela étant, cette hausse est nécessaire pour garantir un financement solide du FORTA. A partir de 2020, les voitures électriques devront enfin elles aussi s'acquitter d'une taxe, étant donné que ces dernières utilisent également l'infrastructure routière. Ce type de véhicule n'a pas dû participer aux coûts jusqu'ici.

Un oui à FORTA est important pour notre pays

Pour adapter en permanence notre réseau routier à son utilisation croissante et éliminer les goulets d'étranglement sur les routes nationales et dans les agglomérations, il faut créer le FORTA. Une extension supplémentaire des routes est nécessaire de toute urgence pour la société, l'économie, le commerce et, bien évidemment, le tourisme.

Il faut donc dire OUI à FORTA le 12 février 2017 afin que le réseau routier suisse puisse être entretenu et aménagé de telle sorte qu'il réponde aux besoins des usagers, pour éliminer les goulets d'étranglement et décharger ainsi les agglomérations et les villes, pour renforcer les régions rurales et périphériques, et éviter à l'économie, aux PME et aux citoyennes et citoyens de longues et coûteuses heures d'embouteillage.

Nadja Pieren,
conseillère nationale,
Berthoud (BE)



"Démocratie

En début de session d'hiver, le conseiller national Jürg Stahl (48) a été élu président du Conseil national. Le natif de Brütten bei Winterthur a obtenu 157 des 172 voix.

Franc-parler: Ils ne sont pas très nombreux les Suisses qui ont eu l'honneur, une fois dans leur vie, d'être le premier citoyen du pays. Que ressentez-vous en ce moment?

Jürg Stahl: C'est spécial, pour moi et pour ma famille. J'ai beaucoup de respect pour cette tâche. Mais c'est un privilège et j'en suis fier! Ce que j'entends faire en fin de compte, c'est simplement accomplir un bon travail en faveur de notre pays, en privilégiant ses attributs les plus importants, à savoir la démocratie et la liberté!

Où aimeriez-vous mettre la priorité pendant cette année présidentielle?

J'aimerais donner la parole aux gens «discrets, peu spectaculaires et qui s'engagent pour la société». Il y a des centaines de milliers de gens en Suisse qui se lèvent le matin et qui font bien leur travail sans faire de chichi. Par conviction et sans vouloir se faire remarquer. Et c'est justement cela qui fait notre Suisse: des gens qui s'engagent pour d'autres, qui apportent quelque chose à leur cercle d'amis, à leur famille, à leur lieu de travail, à leur quartier et aux associations. Jour après jour, parfois sans se

faire remarquer pendant des années, voire des décennies! Je considère que cela ne va pas de soi et j'aimerais faire participer tous ces gens à mon année présidentielle. Car ce sont eux

nies de telle sorte qu'elle soit abordable pour la plus jeune génération et l'économie, et qu'elle conserve ce respect pour les personnes qui ont travaillé toute leur vie. Un équilibre qui est difficile de trouver. Le thème le plus important – même s'il n'est pas très spectaculaire, car trop souvent perçu comme allant de soi – est et reste celui d'une économie qui fonctionne et qui réussit, avec le plein emploi à la clé. Les réformes, les réalisations et le bien-être ne sont possibles qu'avec un moteur économique qui fonctionne raisonnablement bien.

L'UE est également un thème central dans la politique suisse. Est-il nécessaire d'avoir cet «accord cadre institutionnel» exigé par l'UE, accord qui pourrait être conclu en 2017 et qui nous rapprocherait encore davantage de l'UE?

Non. Le fait que la Suisse moderne et ses institutions se sont toujours appuyées sur les décisions du peuple souverain depuis 1848 montre qu'il n'y a pas à

toucher à cette valeur fondamentale. Mais être en même temps ouvert au monde n'est pas pour autant contradictoire, car la Suisse, petit pays, a toujours eu des relations commerciales fructueuses.



Jürg Stahl, président du Conseil national

- Né le 16 janvier 1968
- Domicile: Brütten (ZH)
- Etat civil: marié à Sabine, père d'une fille
- Profession: collaborateur de la direction du Groupe Mutuel Assurance SA
- Formation: Dipl. féd. droguiste, collègue et maîtrise, diplôme d'études sup. HSG KMU Uni St.-Gall
- Président de Swiss Olympic

qui forment la base de notre pays!

Quel est le thème politique le plus important qui occupera la Suisse en 2017?

La prévoyance vieillesse doit être gérée ces deux prochaines décen-

et liberté"

Une majorité du Parlement s'engage pour une non-application de l'article sur l'immigration dans notre Constitution. Devons-nous vraiment ignorer les exigences on ne peut plus claires de la Constitution fédérale, ce par peur de l'UE?

En tant que président du Conseil national, il est de mon devoir de créer pour ces débats une plateforme qui permette aux différentes forces politiques de mener correctement leurs discussions. Ça me fait mal, bien sûr, d'être assis tout devant et de devoir constater que les soucis de la population font l'objet de belles paroles et qu'ils finissent aux oubliettes! Le

premier commandement dans une démocratie comme la nôtre est le respect de toute décision prise.

En tant que président de Swiss Olympic, vous êtes également devenu il y a peu le premier sportif du pays. Swiss Olympic s'engage pour obtenir toujours plus de moyens de la Confédération. Mais en même temps, en tant que conseiller national UDC, vous êtes contre le fait que l'Etat participe à tout. Une contradiction?

Le sport occupe une place toute spéciale dans notre société. Le succès du sport suisse repose sur un énorme travail bénévole. Pour que

nous puissions faire bouger le plus de gens possible, nous devons avoir une élite qui réussit. Mon thème favori est l'histoire des «nombreuses petites Giulia» qui sont inspirées et motivées par la «grande» Giulia Steingruber, qui représente avec bonheur les couleurs de notre pays dans les grandes manifestations (pas seulement sur le plan sportif, sur le plan humain également)! C'est là que l'Etat peut – et doit selon moi – aussi investir dans les infrastructures nécessaires et offrir des conditions favorables. Je veux que le chemin du podium soit préparé, mais non pas le podium lui-même!



Jürg Stahl avec sa femme Sabine lors de la réception dans leur village de Brütten. Les 2'000 habitants ont fêté leur concitoyen de belle manière. En compagnie de nombreux invités du monde politique, militaire et sportif, Jürg Stahl s'est ensuite rendu à l'aéroport de Kloten pour le repas qui a clos cette journée.

Violation de la Constitution

Avec la NON-application du mandat décidé le 9 février 2014 par le peuple et les cantons de gérer l'immigration de manière autonome, le Parlement se rend coupable d'une violation crasse – unique sous cette forme – de la Constitution suisse. Le bilan après trois ans de refus d'appliquer le mandat par la majorité du Conseil fédéral et du Parlement est catastrophique et les ruines légales projetées par les architectes du PLR ne traduisent rien d'autre qu'une capitulation hâtive face à l'UE. Une déclaration de soumission unilatérale et humiliante pour la majorité du peuple et des cantons.

Comparons maintenant le mandat constitutionnel décidé par le peuple et les cantons et la loi actuelle, qui viole désormais la Constitution:

Art. 121a CF

1 La Suisse gère de manière autonome l'immigration des étrangers.

➡ Pas respecté!

2 Le nombre des autorisations délivrées pour le séjour des étrangers en Suisse est limité par des plafonds et des contingents annuels.

➡ Pas respecté!

Les plafonds valent pour toutes les autorisations délivrées en vertu du droit des étrangers, domaine de l'asile inclus.

➡ Pas respecté!

Le droit au séjour durable, au regroupement familial et aux prestations sociales peut être limité.

➡ Pas respecté!

3 Les plafonds et les contingents annuels pour les étrangers exerçant une activité lucrative doivent être fixés en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et dans le respect du principe de la préférence nationale (pas uniquement en fonction de l'intérêt des chômeurs et pas du tout de celui de tous les citoyens de l'UE qui cherchent du travail); ils doivent inclure les frontaliers.

➡ Pas respecté!

Les critères déterminants pour l'octroi d'autorisations de séjour sont en particulier la demande d'un employeur, la capacité d'intégration et une source de revenus suffisante et autonome.

➡ Pas respecté!

4 Aucun traité international contraire au présent article ne sera conclu.

➡ Pas respecté!

(La majorité du Conseil fédéral et du Parlement veut maintenant étendre immédiatement l'immigration massive à la Croatie, pourtant contraire à la Constitution)!

Art. 197 CF

11. Disposition transitoire ad art. 121a (Gestion de l'immigration)

1 Les traités internationaux contraires à l'art. 121a doivent être renégociés et adaptés dans un délai de trois ans à compter de l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons.

➡ Pas respecté!

(Il s'agit ici de la majorité du Conseil fédéral qui est même contre ses propres principes, pourtant stipulés clairement dans son rapport du 5 mars 2010 sur «la relation entre droit international et droit interne». A la page 2317, on peut lire en effet: «Si la mise en œuvre conforme au droit international est impossible, il faut envisager, en dernier recours, la dénonciation du traité international. S'il est manifeste que l'initiative a pour objectif même de déroger au droit international non impératif, ou si la nouvelle disposition constitutionnelle ne se prête pas à une

mise en œuvre conforme, le Conseil fédéral considère traditionnellement que son acceptation par le peuple et les cantons doit être comprise comme une obligation de dénoncer les engagements internationaux faisant obstacle à sa réalisation.» C'est exactement cela qu'a expliqué au peuple suisse le Conseil fédéral à la page 36 de son message concernant l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse». La population a donc accepté en toute connaissance de causes les conséquences possibles de l'initiative.)

Que faire maintenant?

Le peuple et les cantons ont répondu à cette question en décidant d'un nouveau mandat constitutionnel, mandat qui fait l'objet d'une réglementation claire dans les dispositions transitoires. 2 Si les lois d'application afférentes ne sont pas entrées en vigueur dans les trois ans à compter de l'acceptation de l'art. 121a par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte provisoirement les dispositions d'application nécessaires par voie d'ordonnance.

C'est justement cela que le Conseil fédéral doit maintenant faire, puisqu'il n'y a pas de législation d'application conforme à la Constitution. La fraction UDC exige du Conseil fédéral qu'il remplisse la mission que lui impose la Constitution et qu'il édicte d'ici le 9 février 2017 une ordonnance spécifique. Si le Conseil fédéral devait également s'opposer à ce mandat constitutionnel, le peuple et les cantons ne pourraient plus alors freiner ces vio-

L'immigration de masse se poursuit



Une chose est sûre: la majorité du peuple et des cantons sont mis en minorité. L'immigration de masse se poursuit de manière incontrôlée et les conséquences de ce développement se constatent au quotidien.

leurs de la Constitution qu'en lançant une initiative visant à résilier l'accord sur la libre circulation des personnes.

Un référendum contre la loi qui viole la Constitution donnerait à la majorité du Conseil fédéral et du Parlement, sous la direction du PLR, uniquement l'occasion de mener une fois de plus par le bout du nez et de manière tout ce qu'il y a de plus antidémocratique la majorité du peuple et des cantons. Avec cette violation de la Constitution que nous constatons aujourd'hui, c'est notre démocratie qui est foulée aux pieds.

Cette procédure quasi-traïtresse de la majorité du Parlement, lancée par le PLR et lâchement soutenue par le PDC, qui s'est hypocritement abste-

nu, traduit un mépris de la démocratie, qu'il sera difficile d'égaliser. Quand à savoir si l'expression «violet de la Constitution» peut avoir un relent «criminel», c'est à chaque membre du Parlement d'en juger.

L'immigration de masse se poursuit

Une chose est sûre: la majorité du peuple et des cantons sont mis ici en minorité. L'immigration de masse se poursuit de manière incontrôlée. Les conséquences de ce développement se constatent au quotidien: la réglementation concernant le marché du travail, le chômage et la pression des salaires ne cessent de croître. Les loyers deviennent encore plus chers et les coûts des infrastructures augmentent de manière incommensurable. Un pays bétonné, des trains bondés et des

routes encombrées font partie du quotidien. La criminalité des étrangers, l'abus du droit d'asile, le changement culturel aux postes les plus élevés ainsi qu'une intégration qui a toujours plus de peine à se réaliser compromettent gravement la qualité de vie de nos enfants et petits-enfants. L'UDC continue à combattre avec force et résolution ces violeurs de la Constitution et l'immigration de masse.

*Adrian Amstutz,
conseiller national et
chef du Groupe UDC,
Sigriswil (BE)*



12 Référendum contre la loi sur l'énergie



La plus grande tromperie des partisans de la stratégie énergétique et de la nouvelle loi sur l'énergie est de faire croire que ce projet ne concerne que le courant électrique. En réalité, la totalité de la consommation énergétique est en cause. L'objectif de la loi est clair: la Suisse doit réduire sa consommation totale d'énergie de 43% d'ici à 2035. Donc diminuer de près de la moitié sa consommation actuelle, ce qui nous ramènerait dans les années soixante du siècle passé. La Confédération nous en annonce d'ores et déjà les conséquences: par exemple, une interdiction des chauffages à mazout d'ici à 2029. Les propriétaires immobiliers seront contraints

d'assainir leurs bâtiments et les véhicules seront frappés de nouvelles et sévères valeurs limites. Les impôts et taxes sur les agents énergétiques augmenteront massivement, faute de quoi les objectifs ne pourront pas être atteints. Un corset étouffant sera imposé à l'économie et à toute la population. Et quelles seront les mesures suivantes? Une obligation de se doucher uniquement avec de l'eau froide? Une interdiction des voitures et des camions fonctionnant au carburant? Une mise obligatoire aux enchères des maisons dont les propriétaires n'ont pas les moyens de faire procéder aux travaux d'assainissement?

Stoppons cette folie avant qu'il ne soit trop tard! Signez maintenant le référendum contre la loi sur l'énergie. Il faut que le peuple ait le dernier mot dans une affaire aussi importante!



Toni Brunner, conseiller national (SG)

Avec l'action du 28 novembre «Les bougies sont pour les urgences, les vacances et pour la romance!», plusieurs conseillers nationaux UDC ont récolté des signatures sur la Place fédérale pour le référendum contre la ruineuse loi sur l'énergie qui coûterait environ 3'200 francs par foyer.



Le président Albert Rösti donne ses dernières instructions avant la récolte de signatures.



Verena Herzog, conseillère nationale (TG): Voulez-vous doubler le prix de l'huile de chauffage? Certainement pas!



Feuille de signature en annexe!



Bruno Walliser, conseiller national (ZH)
Toujours plein d'entrain pour la récolte de signatures, malgré le froid!



Marcel Dettling, conseiller national (SZ): Voulez-vous payer 26 centimes de plus par litre d'essence? Non merci!

NON à une énergie à un prix insupportable

Non seulement la Stratégie énergétique 2050 nous prive de la liberté de décider de notre manière de vivre, mais en plus elle réduit notre qualité de vie et notre prospérité et met en péril nos emplois. Mais ce n'est pas tout: elle coûtera aussi extrêmement cher! La Confédération estime les coûts de sa stratégie à quelque 200 milliards de francs. Cette somme devra être payée par nous autres citoyens et par l'économie!

Nous devons nous attendre à un **doublément du prix de l'huile de chauffage**. Nous devons payer **26 centimes de plus par litre d'essence**. A cela s'ajoutent des **hausse massives du prix de l'électricité** ainsi que des produits fabriqués et transportés en Suisse. La Stratégie énergétique 2050 coûte **3200 francs par an à un ménage de quatre personnes**. Cet argent manquera dans notre vie quotidienne, par exemple pour les vacances!



Magdalena Martullo-Blocher, conseillère nationale (GR)

Pour une Suisse forte!

La réforme fiscale est cruciale pour assurer nos succès futurs :

- Elle renforce la place économique et industrielle
- Elle garantit d'importantes recettes fiscales
- Elle préserve les emplois et les carnets de commandes des PME
- Elle renforce les cantons
- Elle bénéficie à tous

« Oui à une réforme qui renforce notre compétitivité, nos emplois et profitera à l'ensemble des cantons. »



Céline Amaudruz,
Conseillère nationale (GE)

**Pour une Suisse
compétitive.
Pour nos
emplois!**



Aux armes, citoyens !

Comme dans d'autres domaines, ce qui reste de libéral ou tout simplement de libre dans notre droit sur les armes est la cible de l'Union européenne. Par là, l'UE touche à des traditions ancestrales et plus encore, à l'indépendance et à la souveraineté de notre pays, entre autres à travers la figure du citoyen-soldat ; elle touche au cœur du lien de confiance si particulier qui unit le citoyen suisse libre à un Etat pour qui les honnêtes citoyens ne sont pas a priori fous ou dangereux.

Le prétexte ? Des attentats commis, notamment en France, par des détenteurs d'armes illégales. Et que fait-on pour les combattre ? On s'en prend aux détenteurs d'armes légales !

Une loi qui se trompe de cible

Pourtant, chacun sait que ces attentats, sans exception, ont tous été commis par des détenteurs d'armes illégales. Visant uniquement les honnêtes citoyens détenteurs d'armes déclarées, les mesures que l'UE nous prépare auront donc un effet absolument nul sur ceux qui, au nom de l'islam, veulent détruire notre civilisation. Au lieu de terroristes qui, de toute manière, se moquent de nos lois, elles ne menaceront finalement que nous, honnêtes citoyens qui déclarons nos armes.

Pourquoi le projet en discussion à Bruxelles est-il si dangereux et pourquoi devons-nous d'ores et déjà nous mobiliser ?

Voici un petit échantillon des mesures dont l'UE nous menace :

- enregistrement de toutes les armes à feu dans des registres nationaux dont les données pourront être échangées entre Etats membres (contrairement à ce que le peuple avait décidé en 2011)
- possibilité de soumettre l'octroi ou le renouvellement de toutes les autorisations à un examen médical, y compris psychologique
- limitation du droit de détenir des armes semi-automatiques à un cercle de



Il existe un lien très fort entre la problématique des armes et l'indépendance et la souveraineté de notre pays, à travers la figure du citoyen-soldat.

tireurs sportifs en mesure d'attester tous les 5 ans d'une pratique et d'une participation régulière à des compétitions et d'une évaluation médicale et psychologique complète

- interdiction des chargeurs de plus de 20 coups pour les armes de poing et de... 10 coups pour les armes longues (ce qui frappera de plein fouet les armes personnelles conservées au terme des obligations militaires!)

-confiscation sans indemnisation de toutes les armes désormais interdites

La fin de notre armée de milice?

En deux mots, les tireurs et collectionneurs seront présumés fous et dangereux et c'en sera fini de l'arme personnelle à la maison pour les soldats libérés de leurs obligations militaires,

donc de tout un pan de notre armée de milice.

Avant que nous ne soyions désarmés et si, une fois de plus, le Parlement fédéral capitule devant l'UE, il nous restera quand même une arme : notre bulletin de vote. Que ceux qui, à Bruxelles et surtout à Berne, sont prêts à céder se le tiennent pour dit !

*Jean-Luc Addor,
conseiller national,
Savièse (VS)*





17^e Coupe nationale UDC de Jass

avec le conseiller fédéral Ueli Maurer et des conseillers nationaux et aux Etats UDC

Samedi, 18 février 2017

10h00 – 16h00

(ouverture des portes à 9h00)

**À la Sporthalle Güttingersreuti
à Weinfelden (TG)**

Genre de jeu

Chibre avec partenaire tiré au sort.
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur

Concours d'estimation:

1er prix Fr. 300.-

2e prix Fr. 200.-

3e prix Fr. 100.-

Coûts d'inscription

- Coûts d'inscription: Fr. 30.-
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 18.-
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC, sympathisants de l'UDC et amateurs de Jass sont cordialement invités à cette sympathique manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer le plus rapidement possible avec le talon ci-dessous, par courriel, par courrier postal ou par fax (nombre de places limité). Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation par poste, incl. les détails et un plan de situation.

Date limite d'inscription: 10 février 2017

Organisation

L'UDC Weinfelden sous la direction du président du groupe Manuel Strupler et du conseiller national Felix Muri.

Directeur du tournoi: Fabian Cadonau.



Talon d'inscription

Je m'inscris à la 17^e Coupe nationale UDC de Jass du samedi 18 février 2017:

☐ Cartes françaises

☐ Cartes alémaniques

☐ Egal

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP Lieu: _____

Tél.: _____

Courriel ou fax: _____

**Inscription jusqu'au 10 février 2017 au:
Secrétariat général UDC, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: saurer@svp.ch**